

Séance du 26 Juin 2002

L'an deux mil deux le vingt six Juin à 18 heures, le Conseil Municipal de GUERLESQUIN, légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Paul UGUEN, Maire

Présents : M. Paul UGUEN, Maire, M. Pierre MENEZ 1er Adjoint , M. Daniel FUSTEC 2ème Adjoint , M. André RIOU 3ème Adjoint , Mme Martine CUEFF 5ème Adjoint , M. Pierre LE DILAVREC, M. Rémy LE MEUR , M. Arsène INIZAN, Mme Louisette LE ROUX, M. Jean CORVEZ, Mme Françoise NORMAND, M. Tanguy MORVAN, M. Yvon FOLLOROU.

Absents : Mme Martine JAOUEN 4ème Adjoint , Mme Sylvie GEFFROY, M. Romain QUERE , M. Michel LE ROY ,M. Jacques TILLY ,

Procurations : Mme Martine JAOUEN à M. Daniel FUSTEC, Mme Sylvie GEFFROY à Mme Françoise NORMAND, M. Romain QUERE à Mme Martine CUEFF, M. Michel LE ROY à M. Arsène INIZAN, M. Jacques TILLY à M. Yvon FOLLOROU.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 18

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Juin 2002

Date de Publication : 27 Juin 2002

Secrétaire : M. Pierre LE DILAVREC

| |
|----------------------------------|
| <u>Objet</u> : Achat de terrains |
|----------------------------------|

M. Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme Yvonne SAIZOU, qui propose à la vente quatre lots de terrains situés en contrebas du lotissement de Pen ar Guer, donnant sur les rues « Hent ar Feunten » et Gwenojenn Pors Kloz » ces lots Numéros 1,2, 3 et 4 d'une contenance totale (bornée) de 4023 M² sont proposés à la vente pour une somme globale de 22 868 Euros.

Le Conseil décide à l'unanimité de réaliser cette acquisition au prix de 22 868 Euros et autorise à l'unanimité de réaliser la vente en l'étude de Me TILLY, Notaire à Guerlesquin, autorise le Maire à signer l'ensemble des pièces à intervenir.